

Dispositif d'éducation structurée



Les Unités d'Education Structurée constituent un dispositif transversal qui propose des interventions éducatives spécifiques et adaptées aux jeunes présentant des troubles de la sphère autistique ou autres troubles du développement.

Ces interventions portent principalement sur la structuration spatio-temporelle, l'adaptation des moyens de communication par la prise en compte des particularités singulières de l'enfant, notamment au niveau sensoriel.

Public accompagné

Le dispositif d'éducation structurée accompagne des jeunes à partir de 3 ans, présentant des troubles de la sphère autistique ou autres troubles du développement.

Mission

Le dispositif d'éducation structurée a pour objectif de favoriser l'inscription de la personne dans son environnement en s'appuyant sur ses potentialités et en développant des moyens de compensation singuliers.

L'accompagnement de l'enfant s'articule autour d'un Projet Personnalisé d'Interventions défini entre les professionnels et la famille.

Actions proposées

L'accompagnement, à l'issue des évaluations réalisées, alterne des temps d'apprentissage individuels, des temps collectifs, des activités en semi-autonomie et des phases de généralisation dans les différents milieux de vie.

L'accompagnement se décline sous la forme d'emplois du temps organisés et structurés, dans une temporalité adaptée à chacun (séquences d'apprentissages ou d'activités avec une durée adaptée aux capacités de concentration de chaque jeune).

L'équipe utilise les approches éducatives, développementales et comportementales en fonction des besoins et du profil de la personne : adaptation de l'environnement, structuration et symbolisation du temps et des espaces, utilisation d'aides visuelles, d'outils de communication adaptés.

Une enseignante est chargée de la scolarisation des enfants de moins de 16 ans. La scolarité a majoritairement lieu en interne, mais les inclusions scolaires au sein des classes externalisées du pôle enfance ou classes communes sont recherchées. Des inclusions sont également organisées au sein des ateliers de la SIPFPro ou tout autre dispositif de droit commun.

La généralisation des compétences est recherchée, par des échanges réguliers avec les familles, et/ou la transmission des supports de communication utilisés. Des interventions éducatives à domicile sont proposées ainsi que des formations communes entre parents et professionnels.

Moyens mis en œuvre

Le dispositif est composé de plusieurs unités spécifiques :

- Classe spécialisée
- 3 unités d'éducation structurée
- Salle d'apprentissage
- Salle Snoezelen
- Salle de relaxation
- 2 pavillons d'hébergement

Les moyens et méthodes de ce dispositif sont également amenés à être mis au service et déployés au sein de chacune des unités du Disfa, afin de rendre possible les inclusions, les passerelles, et faciliter ainsi la dimension de parcours singulier, en fonction des potentialités de chacun des jeunes.

Une équipe pluridisciplinaire est mobilisée à la réflexion relative aux modalités d'apprentissage éducatif, scolaire et de socialisation :

Coordinateurs de projets personnalisés d'accompagnement, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologique, coordinateurs de soins, psychomotriciennes, ergothérapeute, orthophonistes, psychologues, infirmiers, médecins.

Territoire d'intervention

L'Avranchin, voire les régions Normandie et Bretagne.

Contact

Dispositif d'éducation structurée du Pôle enfance de l'APAEIA

25 rue de Dunkerque, BP 135

50 301 Avranches Cedex.

Tél : 02 33 79 03 50

Fax : 02 33 79 03 69